

# SAISON 2020-2021

## Reprise des activités RSVS – Recommandations liées à la Covid19

(Référentiel FFRS daté du 08/09/2020 & actualisé le 14/09)

\*\*\*\*\*

**Synthèse construite sur la base des recommandations fédérales (générales et fiches par activité) complétées par des recommandations préfectorales si nécessaire.**

Sont applicables :

- Les recommandations générales valables pour toutes les activités,
- Des recommandations spécifiques par activité pratiquée,

### **Préalable :**

En cette période pour le moins particulière, nous avons le besoin indispensable du respect et de la responsabilité de chacun afin de préserver la cordialité des moments passés ensemble mais également de civisme indispensable à la préservation de la santé de tous par le respect des gestes barrières. C'est notre devoir à tous, animateurs et pratiquants, de garantir que chacun reparte chez lui en pleine santé sans craindre pour ses proches.

### **Recommandations générales :**

- **Etat de santé des adhérents :**
  - ✓ Toute personne symptomatique ne doit pas se présenter à l'activité,
- **Matériels de protection obligatoires à fournir par les adhérents :**
  - ✓ Masques en nombre suffisant,
  - ✓ gel hydro-alcoolique,
  - ✓ Lingettes désinfectantes pour poignée de porte, toilettes, ...,
  - ✓ Serviette personnelle ou bandeau éponge pour absorber toute transpiration,
  - ✓ Mouchoirs jetables et/ou papier absorbant,
  - ✓ Un sac pour mettre ses effets personnels, les vestiaires étant fermés,
  - ✓ Matériels spécifiques à l'activité pratiquée,
- **Matériels associés à la pratique d'une activité :**
  - ✓ Privilégier l'utilisation du matériel personnel,
  - ✓ Le prêt de matériel n'est plus systématique, la décision appartient aux animateurs car le matériel doit être nettoyé et désinfecté avant et après la séance,
- **Comportements à adopter :**
  - ✓ Respecter les gestes barrières concernant le lavage des mains (avant, pendant si nécessaire et après la pratique), la salutation et l'éternuement,
    - Se désinfecter les mains en cas de contact physique avec une autre personne ou en cas de contact avec toute surface,
    - Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon (dont l'accès doit être facilité avec mise à disposition de serviettes à usage unique) ou par une friction hydro alcoolique,
    - Se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou éternuant dans son coude,
    - Se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle,
    - Eviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux,
    - Proscrire l'échange ou le partage d'effets personnels (serviette, par exemple),

- Les collations et boissons sont individuelles et personnelles.
- ✓ En dynamique, une distance de 2 m est conseillée entre chaque pratiquant. Cette distance est à augmenter en fonction de l'activité (pratique intensive, vitesse...).
- ✓ En statique, respecter une distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes,
- ✓ Rester vigilant sur les sites de départ/arrivée où peuvent stationner de nombreux véhicules et se croiser les pratiquants,
- ✓ Porter systématiquement un masque avant et après l'activité,
  - Pendant la pratique d'une activité physique le port du masque n'est pas obligatoire. Il peut toutefois être exigé par l'animateur si la distanciation ne peut être respectée ou régulièrement ignorée par les participants.
- ✓ En fonction des activités pratiquées une inscription préalable sera proposée pour permettre de respecter le nombre maxi de personnes par groupe,
- ✓ Il sera procédé au relevé par les animateurs du nom des adhérents présents aux séances d'activités afin de pouvoir assurer le suivi en cas de contamination,
- ✓ L'accès aux vestiaires étant interdit, les pratiquants devront arriver directement en tenue de sport ; pour les blousons, gilets et chaussures extérieures.( prévoir un sac pour leur rangement),

- **Concernant le covoiturage :**

Il n'est pas interdit. Cependant limiter à une personne par rangée de sièges tant que nous sommes en zone orange ou rouge. Sauf pour les personnes de la même cellule familiale.

### Recommandations complémentaires par activité :

- **Activités dansées :**
  - Comportement à adopter (complément):
    - Eviter tout contact physique avec d'autres danseurs,
- **Tennis rebond :**
  - **Par décision communale le tennis rebond ne peut être repris. L'utilisation du gymnase est exclusivement réservée aux associations communales.**  
*Dès que la situation sera débloquée vous en serez avertis.*
- **Marche Nordique / Randonnée pédestre / Marche lente (petite randonnée) :**
  - Comportement à adopter (complément):
    - Pour les marcheurs de front ou en cas de croisement prévoir 2 m entre les personnes,
- **Tir à l'arc :**
  - Comportement à adopter (complément):
    - Respecter la distanciation physique de 1m minimum dans toutes les situations liées à l'activité (installation, déplacements aux cibles, ...),
      - Cette distance peut être réduite à 0.8 m pour permettre à 2 tireurs de pratiquer,
- **Sarbacane :**
  - **Activité suspendue au bénéfice du tir à l'arc,**
- **Swin golf :**
  - Comportement à adopter (complément):
    - En cas de croisement ou de regroupement, respecter 2 m d'écart entre les joueurs,
    - En situation de marche rapide, respecter 5 m d'écart entre deux joueurs,
- **Boule de fort :**
  - Comportement à adopter (complément):
    - Chacun récupère ses boules sur le jeu,